



Communiqué de presse

Convocation de l'Assemblée Générale du 1er juin 2018

Paris, 14 mars 2018 - Le Conseil d'Administration de TOTAL S.A. s'est réuni le 14 mars 2018 sous la présidence de M. Patrick Pouyanné, Président-Directeur Général, et a décidé de convoquer l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires le vendredi 1er juin 2018.

L'avis de réunion de cette Assemblée sera publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires le 21 mars 2018 et pourra être consulté sur le site internet de la Société.

En particulier, et sur proposition du Comité de Gouvernance et d'Ethique, présidé par Mme Patricia Barbizet, Administrateur Référent, le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale des Actionnaires, le renouvellement, pour une période de trois années, des mandats d'Administrateur de M. Patrick Pouyanné, de Mme Anne-Marie Idrac et de M. Patrick Artus, ces mandats arrivant à échéance à l'issue de ladite Assemblée.

Sous réserve du renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Patrick Pouyanné par l'Assemblée Générale, le Comité de Gouvernance et d'Ethique a proposé au Conseil d'Administration de décider lors de sa réunion qui se tiendra le 1er juin 2018 à l'issue de l'Assemblée Générale, de reconduire M. Patrick Pouyanné dans son mandat de Président ainsi que dans celui de Directeur Général, pour la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice 2020. Le Conseil d'Administration a approuvé cette proposition.

De plus, le Conseil d'Administration a arrêté les résolutions d'ordre financier qui seront proposées aux actionnaires lors de cette Assemblée Générale.

Enfin, le Conseil d'Administration a approuvé les documents qui seront soumis à l'Assemblée Générale du 1er juin 2018, incluant notamment le Rapport de Gestion sur la situation du Groupe. Ce rapport est intégré dans le Document de Référence de la Société qui sera disponible sur son site internet. Il comprend notamment la description des principaux risques auxquels le Groupe est confronté.

À propos de Total

Total est un groupe mondial et global de l'énergie, l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales, et acteur majeur des énergies bas carbone. Ses 98 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie meilleure, plus sûre, plus propre, plus efficace, plus innovante, et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, Total met tout en œuvre pour que ses activités soient accompagnées d'effets positifs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux.

* * * * *

Contacts chez Total

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@total.com | @TotalPress

Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@total.com

Avertissement

Ce communiqué de presse est publié uniquement à des fins d'information et aucune conséquence juridique ne saurait en découler. Les entités dans lesquelles TOTAL S.A. détient directement ou indirectement une participation sont des personnes morales distinctes et autonomes. TOTAL S.A. ne saurait voir sa responsabilité engagée du fait des actes ou omissions émanant desdites sociétés. Les termes « TOTAL », « Groupe TOTAL » et « Groupe » qui figurent dans ce document sont génériques et utilisés uniquement à des fins de convenance. De même, les termes « nous », « nos », « notre » peuvent également être utilisés pour faire référence aux filiales ou à leurs collaborateurs.

Ce document peut contenir des informations et déclarations prospectives qui sont fondées sur des données et hypothèses économiques formulées dans un contexte économique, concurrentiel et réglementaire donné. Elles peuvent s'avérer inexactes dans le futur et sont dépendantes de facteurs de risques. Ni TOTAL S.A. ni aucune de ses filiales ne prennent l'engagement ou la responsabilité vis-à-vis des investisseurs ou toute autre partie prenante de mettre à jour ou de réviser, en particulier en raison d'informations nouvelles ou événements futurs, tout ou partie des déclarations, informations prospectives, tendances ou objectifs contenus dans ce document.